



Bulletin d'information N° 86 ● Septembre 2021 ● Case postale 6 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch

Morges, nouveau visage d'une ville en pleine mutation



Photo : *André Locher*

SOMMAIRE

Impressum	2
éditorial	3
Quartier de la gare / gare au pire	4 et 5
En mémoire de Madame Lydia Opienska-Barblan	5
Igor Stravinsky	6
La Grand-Rue devient-elle une allée?	7
Ce Camping qui aurait dû être convivial	8
Quizz	8
Prix du Mérite 2021	9, 10, 11, et 12
Beausobre - Renaissance d'un site	13
Mises à l'enquête	14
Pierre Oulevay et la ville de Morges	15
Sortie ASM 2021, à Bienne	16
Procès-verbal et détermination de l'Assemblée Générale 2020-2021	17
Concours	17
Nouvelles de Morges Région Tourisme	18
Sentier de la Morges	19
Liste et lieux des plaquettes • 2	20

www.asm-morges.ch

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum



Bulletin N° 86 • Septembre 2021

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 6 • 1110 Morges 2 • CCP 10-17957-7 • +41 76 615 08 57

www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch

Président: Jean-Pierre Morisetti

Comité: Michel Bezençon, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de Tiedra, Roland Russi

Responsables de la publication: Fida Kawkabani

Graphisme et mise en page: Roland Russi

Crédit iconographique: Michel Bezençon, Raphaël Dupertuis (Morges Région Tourisme), Aristide Garnier, André Locher, André Meier (Morges Région Tourisme), Roland Russi, Marie Stravinsky, Philippe Schmidt.

Impression: Atelier-Musée « encre&plomb », Avenue de la Gare 34, 1022 Chavannes-près-Renens

Tirage: 400 exemplaires

Balade du Camping à la Gare en passant par Beausobre et Tolochenaz tout en oubliant l'Églantine

Une valeur sûre de notre ville est son camping. Il l'a prouvé pendant des décennies et le prouve encore en cette période troublée par la pandémie. Il affiche carton plein depuis son ouverture saisonnière retardée, et ceci malgré les tracasseries affligées à ses hôtes par les chantiers avoisinants et abattages in-situ, qui mériteraient l'octroi d'un bonnet d'âne. Osons espérer que cela ne sera plus qu'un très mauvais souvenir pour les années prochaines et que la beauté des lieux sera restaurée au plus vite.

Vous trouverez en page couverture de ce bulletin une superbe photo de notre nouvelle ville. Le contraste est saisissant entre les nouveaux quartiers de la Gare et la rupture sise aux Charpentiers. On voit clairement la densification se faire, les volumes et la hauteur rompre l'har-

monie de la ville. La monotonie urbanistique est flagrante avec celle de la vieille ville qui a elle, grandi avec les besoins de ses habitants et un confort d'utilisation à taille humaine. Question: nos édiles sauront-ils sauver ce qui peut l'être et conserver pour le moins le bourg historique que certains veulent déjà estropier en créant des surfaces non tolérables avec son harmonie, ses façades, ses toitures et ses alignements ! Voir le détail sous mises à l'enquête.

Un satisfecit sur le ou les chantiers de Beausobre, la réouverture du Théâtre. Bravo pour cette réalisation qui est flamboyante d'une nouvelle jeunesse, d'une allure majestueuse et appelant à la convivialité et complicité nécessaires en ces lieux. Nous nous réjouissons de ses premiers spectacles et manifestations programmées. Par contre, l'avancement du reste des chantiers et aménagements est attendu avec, semble-t-il, un certain retard, espérons que celui-ci nous



fera découvrir des lieux conviviaux et fonctionnels. Que les extérieurs soient à la hauteur des espérances des utilisateurs et nous maintiennent des facilités et le côté pratique des anciens aménagements tels que les abris si prisés lors des manifestations.

Je ne peux que croire qu'il est possible que deux communes se parlent, pour honorer le souvenir de Madame Lydia Opienska-Barblan. Que de concert, Tolochinois et Morgiens s'allient pour conserver sa concession, près d'Audrey Hepburn avec de pair un lieu, une allée ou une place Lydia Opienska-Barblan et ceci, à l'instar de son mari qui nous guide lui sur son allée derrière le Château.

Et pour conclure, je ne m'aventure pas sur le nouveau quartier de l'Églantine que je me permets de comparer à un fabuleux concours d'architecture. En effet, indépendamment les uns des autres, tous les projets de ce concours auraient pu être primés et réalisés pour en faire quelque chose de beau et structuré. Le bémol: au lieu de réaliser le projet gagnant, il en a été réalisé un morceau de chaque sur une parcelle, grande, je le concède, mais qui se retrouve maintenant avec un patchwork totalement dissocié et hétéroclite, sans suite de mouvements d'espace ni d'harmonie visuelle. Passant d'un concept à l'autre ce qui aurait pu être beau n'est qu'un alignement de beaux objets, chacun défigurant son vis-à-vis. Vraiment navrant mais un peu tard.

Jean-Pierre Morissetti
Président



Quartier de la gare / gare au pire

Le lundi 12 juillet dernier, le populaire journal 24 heures titrait: *Morges la coquette est-elle devenue Morges la pouette?*

Une affirmation péremptoire? Tentons de voir un peu plus clair.

Commençons par un court historique.

Les nombreuses parcelles qui jouxtent les voies des CFF n'étaient pas toutes bâties, elles présentaient des places de parc, même des friches. Les anciennes halles aux marchandises étaient un des éléments intéressants du patrimoine des chemins de fer.

4

Pour la municipalité et surtout les propriétaires de ces terrains, la valorisation de ceux-ci présentait des atouts très intéressants. De là émergeait une procédure: établir un plan de quartier; lancer un concours d'architecture, les procédures de permis de construire, les arrêts-oppositions-remarques, etc. Enfin, le feu vert et bâtir!

La population morgienne reçut, par les autorités ou la presse, des informations sur l'avancement du projet de ce quartier. Les images de synthèse, tellement enchanteuses laissaient entrevoir une architecture humaine, largement arborisée où s'ébattaient en toute béatitude petits et grands dans un urbanisme de rêve. Evidemment, c'était lors des consultations sur le plan du quartier, puis sur les enquêtes que la population devait se manifester voire contester; mais avec quel effet? La « machine à construire » Etat, Commune, Promoteurs, est pratiquement omnipotente.



Et les projets sont devenus réalité: densification totale, dimensions et volumétrie hors gabarit de la ville de Morges. Osons dire vrai: une architecture de la banalité de toutes les villes du monde.

On a même réussi à caser en toiture une cour de récréation à risques.

Quant à parler de végétalisation des toitures: comment planter deux brins d'herbe entre les panneaux photovoltaïques et les agrès d'infrastructure qui émergent hors des toits plats?

Enfin on ne parle pas de loyers modérés. Et il est difficile de connaître ceux-ci.

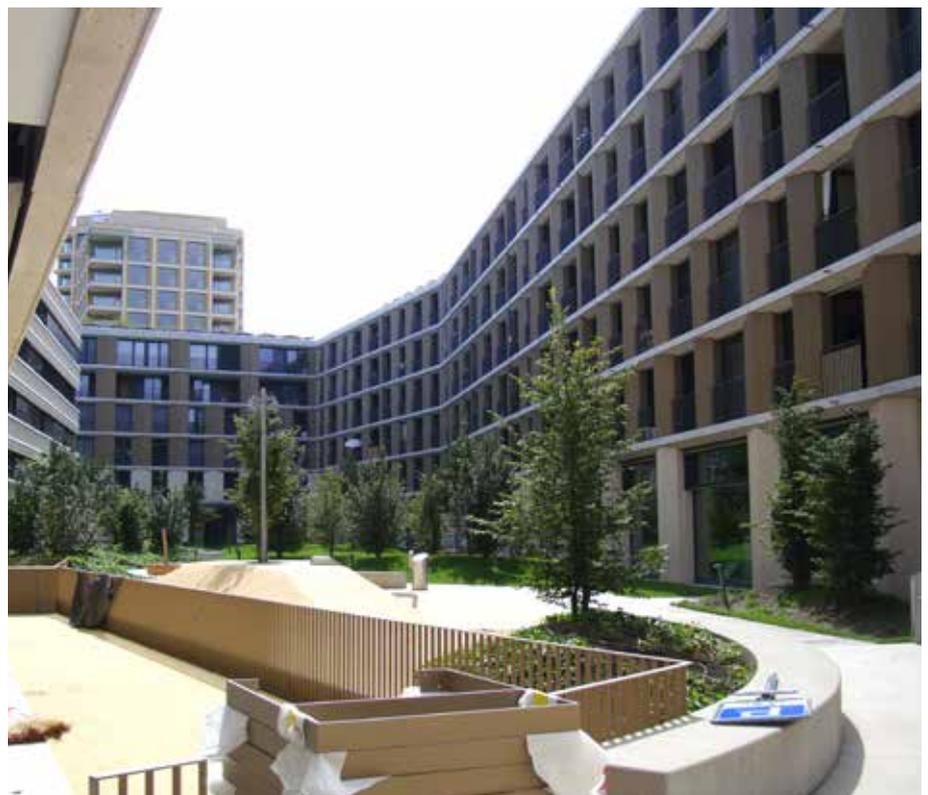
Le bureau d'architectes Aeby Per-ner & Associés vient de rece-

voir le prix « *Best architects 22¹⁾* » pour la réalisation du quartier des Halles.

Le communiqué de presse commun Ville de Morges, Direction Urbanisme, construction et espace public et CFF Immobilier, le même que le bureau des architectes s'énonce ainsi:

- *Ce prix récompense la vision urbanistique du bureau d'architectes dans l'élaboration d'un ensemble proposant logements de haute qualité, bureaux, commerces et équipements publics (école, crèche et accueil parascolaire), mais également une zone piétonne qui offre un espace public étendu. Le tout répondant aux besoins actuels de la Ville de Morges et étant situé à deux pas d'un centre de mobilité performant. Cette distinction récompense également une architecture toute d'élégance et d'intelligence, incluant les différents enjeux du développement durable et de la mobilité douce.*

Force est de constater que cet ensemble est dicté par le rendement absolu. Et on nous fait croire que



Quartier de la gare / gare au pire (suite et fin)

les profondes réflexions dictant l'élaboration du projet sont tirées du patrimoine morgien! Mais alors où se trouvent les références à la morphologie des rues Louis-de-Savoie et Grand-Rue? Mais que viennent faire des bâtiments, boas longilignes, affamés de locataires et à trames répétitives à l'ennui, dont celui jouxtant les voies des CFF mesure 140 mètres de long? Où retrouver les partitions de la vieille ville composée de parcelles étroites sur rue mais profonds? Et l'aspect découlant de ces *chéseaux*: des façades animées, chacune différente, mais aux rythmes similaires et toujours variés, avec de multiples couleurs, de multiples matériaux, de multiples innovations?

Et les espaces: rues piétonnes destinées aux foires et marchés avec leurs petites boutiques variées?

Dans ce nouveau quartier, c'est une vision lissée à l'extrême, une répétition exaspérante de vitrines et d'entrées d'immeubles (mais lequel?) toutes pareilles. La normalisation en quelque sorte.



Fort heureusement des trouées permettent de humer l'atmosphère d'une cour, d'une rue piétonne ce qui allège l'urbanisation pesante.

Certainement que cet aspect plaira aux jeunes générations «branchées». Elles y retrouveront les Tacos, les sushis, les hamburgers ou autres kebabs ou encore un nouveau super marché allemand.

Tous ces commerces issus des grandes chaînes mondiales, nous font imaginer que nous sommes à Manhattan, Singapour ou Wuhan!

Et Morges aura perdu sa coquette et le cœur des Morgiens.

Philippe Schmidt

1) Evidemment en anglais comme toutes les enseignes des commerces.

5

En mémoire de Madame Lydia Opienska-Barblan

Une publication officielle de la commune de Tolochenaz nous a alertés. Cette parution concerne un avis de désaffectation partielle du cimetière de Tolochenaz, cimetière où repose Madame Opienska-Barblan, célébrité morgienne dont la concession est touchée par cette mesure. Dès lors, il serait judicieux que nos Autorités prennent contact avec la commune Tolochinoise afin de prendre toutes les mesures nécessaires à préserver la mémoire et la notoriété de cette personnalité.

Monsieur Paul Bissegger, historien bien connu sur la place morgienne, nous a écrit à ce sujet:

« Parmi les tombes qui seront désaffectées, se trouve la concession de Henryk Opienski et Lydia Opienska-Barblan. Comme cette dernière est une célébrité internationale et en tout cas morgienne, il vaudrait la peine de faire quelque chose (si l'on peut) pour éviter la suppression de sa tombe, et ceci bien que ces deux pierres funéraires soient d'une extrême modestie. Mais une suppression de monument funéraire est tout de même une perte qu'il ne faudrait pas laisser passer sans réagir. C'est une destruction de patrimoine »

En effet, Madame Lydia Opienska-Barblan, musicienne, chanteuse, enseignante, est Morgienne. Née dans notre ville le 12 avril 1890 et décédée dans cette même localité à nonante-deux ans le 3 janvier 1983. Elle fut passionnée depuis sa plus tendre enfance par le piano, le chant et la pédagogie musicale en particulier, elle en fit sa carrière. Après des études à Fribourg-en-Brisgau et Paris elle enseigne au conservatoire de Fribourg, à Bâle, puis à Poznań en Pologne. Elle revient en Suisse à Lausanne où elle rencontre Henryk Opienski. Ils s'unissent en 1924. Le couple est ami avec Ignacy Paderewski avec qui elle est active comme compositrice. Tout ceci en parallèle à une carrière de cantatrice qui la fait voyager à travers l'Europe et jusqu'aux confins de la Russie à Saint-Pétersbourg.



Active dans sa région, elle fonde « Les Mouettes », groupe emblématique de notre ville qu'elle dirige pendant trois décennies. Elle a également dirigé le chœur paroissial de Morges, ceux des dames de Gimel et de Yens. Il faut mentionner qu'elle a continué à enseigner jusqu'à nonante ans.

Membre d'honneur de la Société suisse de pédagogie musicale où elle a siégé plus de dix ans, elle reçoit la Croix d'Or du Mérite Polonais ainsi que les Palmes Académiques Françaises. Morges, sa ville de naissance, lui décerne la bourgeoisie d'honneur en 1968. A relever qu'il a été créé à la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne un fonds Lydia Opienska-Barblan.

Fort du parcours et de l'image que le souvenir de Madame Lydia Opienska-Barblan peut nous laisser, nous demandons une attention particulière quant à sa concession, en proposant à Tolochenaz sa prolongation, ou alors, le maintien de son souvenir dans sa ville d'origine par une place, un monument ou tout autre endroit permettant la pérennisation de son souvenir.

Jean-Pierre Morisetti

Igor Stravinsky

Nous adressons nos plus vifs remerciements à Madame Marie Stravinsky, arrière-petite-fille d'Igor Stravinsky.

Elle nous fait l'honneur d'évoquer ci-après la relation avec la Suisse du grand compositeur qui a vécu à Morges.

En cette année 2021, nous célébrons les 50 ans de la mort d'Igor Stravinsky. Compositeur cosmopolite en perpétuels déplacements sa vie durant, il vécut néanmoins plusieurs années dans notre pays, s'établissant sur les rives du Léman durant 6 années.

6 En août 1914 la guerre éclate, alors que Stravinsky se trouve en Suisse avec sa famille. Dispensé pour raisons médicales des obligations militaires en Russie et pensant que le conflit ne durerait que quelques semaines, il s'installe provisoirement à Clarens chez le chef d'orchestre Ernest Ansermet dont il a récemment fait la connaissance... un provisoire qui va durer plus que prévu ; il restera finalement en Suisse jusqu'en 1920. Malgré les contraintes liées à la guerre, la Révolution Russe qui le prive de ses revenus, l'activité des Ballets Russes de Diaghilev qui est



Igor Stravinsky et ses quatre enfants : Théodore, Ludmila, Soulima et Milène. Morges, 1915.

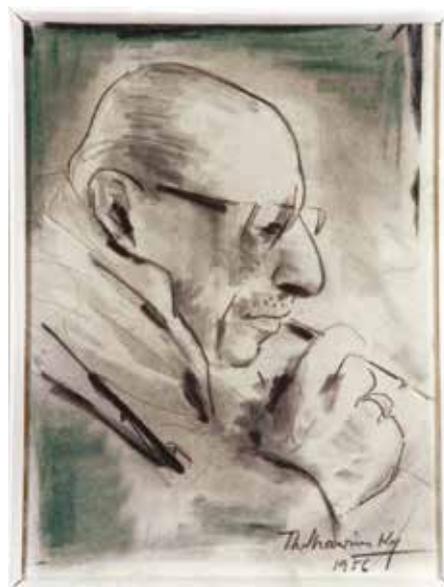
interrompue, c'est une période de création très riche pour le compositeur.

Ernest Ansermet lui présente l'écrivain Charles-Ferdinand Ramuz.

C'est le début d'une amitié improbable qui donnera, on le sait, de merveilleuses collaborations – entre autres *Renard* et *L'Histoire du Soldat*.

Au printemps 1915, la famille Stravinsky s'installe à Morges, d'abord dans la villa Rogivue, puis, en 1917, dans la maison Bornand Place Saint-Louis.

La Révolution Bolchevique éclate, Igor Stravinsky ne peut retourner en Russie mais il tisse des liens virtuels avec sa patrie. Sa culture et son âme slave sont omniprésentes. En 1917, il entreprend la composition d'une œuvre d'envergure, *Noces*, qui relate un mariage paysan russe¹⁾. La guerre s'éternise, les moyens manquent mais Stravinsky doit subvenir aux besoins de sa famille nombreuse. Avec Ramuz, il décide de créer une histoire simple pour orchestre réduit, une œuvre destinée à un théâtre ambulant pour effectif réduit, *L'Histoire du Soldat*, « un merveilleux bricolage » comme le définit Ramuz, où chacun vient avec ses idées. Ce chef d'œuvre si profondément original fait naître un genre nouveau : le théâtre musical. La première représentation a lieu au théâtre municipal de Lausanne en septembre 1918 et procure à Stravinsky l'une des plus grandes satisfactions qu'il ait jamais éprouvées. Une tournée est prévue, annulée par l'épidémie de grippe espagnole. C'est aussi durant cette période suisse que Stravinsky découvre le jazz dont les premières partitions et enregistrements arrivent en Europe, une musique qui lui inspire dès 1917 un *Ragtime pour onze instruments* et *Piano Rag Music* (1919). Dès la fin de la guerre, Diaghilev relance sa compagnie et reprend contact avec Stravinsky. Il lui propose d'orchestrer plusieurs morceaux attribués au compositeur italien du XVIII^e siècle Pergolèse, pour en faire un ballet basé sur les personnages de la Commedia dell'arte. Avec



Portrait de Stravinsky réalisé par son fils Théodore. 1956.

© Marie Stravinsky.

Pulcinella composé à Morges en 1919/20, Igor Stravinsky inaugure « son » style néoclassique.

L'armistice est signé, la paix semble durable, la famille songe à trouver une terre d'accueil plus propice aux activités du compositeur. Après avoir envisagé Rome, les Stravinsky déménagent à Paris où la fonction artistique intense donne un nouvel essor à la carrière du compositeur russe.

Stravinsky a aimé la Suisse, ses paysages, sa douceur de vivre, sa situation géographique et bien sûr les amis qu'il s'y est fait qui lui ont permis d'avoir une vie sociable et intellectuelle riche malgré les circonstances difficiles (entre autres, l'écrivain Charles-Ferdinand Ramuz, le chef d'orchestre Ernest Ansermet mais aussi les peintres René Auberjonois, Alexandre Cingria, Jean Morax).

Bien qu'il ait eu quatre enfants, la descendance d'Igor Stravinsky est réduite et nous sommes les seuls à vivre en Suisse, mon grand-père Théodore, fils aîné d'Igor s'y étant définitivement installé pour y mener sa carrière d'artiste-peintre. Les autres membres de la famille directe vivent aux États-Unis.

Marie Stravinsky

1) En version piano dans un premier temps, la version pour orchestre voit le jour en 1923.

La Grand-Rue devient-elle une allée?

Entretien avec Madame Lara Graz, adjointe du Service Parcs et promenades

Ce printemps, la Grand-Rue et la place de l'Hôtel-de-Ville ont verdi trente arbres se sont invités pour donner une touche un peu végétale dans cet univers de porphyre et de molasse: chêne, pin, bouleau, érable, mûrier, ... Quelque dix espèces ont pris place devant les boutiques, entre les terrasses des cafés.

Cette occupation de la rue aurait dû se dérouler l'année dernière pour fêter le label de « Ville Verte » qui venait d'être attribué à Morges, mais un virus en a décidé autrement.

Pourquoi avoir choisi la Grand-Rue?

Elle représente un îlot de chaleur, et la végétation est un moyen efficace d'abaisser la température ambiante. Aujourd'hui, seuls deux arbres se dressent dans la Grand-Rue: le marronnier à l'angle de la place de l'Hôtel-de-Ville et le tulipier devant le magasin Manor, tulipier qui ne vivra certainement plus très longtemps, plusieurs branches ont déjà dû être coupées. Les conditions de vie ne sont pas idéales pour un arbre, trop de



conduites occupent le sous-sol pour permettre aux racines de se développer naturellement.

Depuis l'arrivée des arbres ce printemps, nombreux sont les piétons qui s'arrêtent pour les admirer, lire le petit panneau définissant leurs caractéristiques, et les commerçants et cafetiers ne se sont pas fait prier pour parrainer et prendre soin de l'un de ces spécimens.

Cette opération ne va pas se prolonger au-delà du mois de septembre. Les racines de ces arbres sont trop à l'étroit dans le caisson qui les contient et elles ne peuvent

pas se développer, contrairement au fût et aux branches. Ces arbres seront plantés dans un habitat définitif entre autres au parc de Vertou, dans le quartier de la Vogéaz et sur la promenade du Petit-Bois.

Il est peu probable que cette plantation soit reconduite l'an prochain, car elle occasionne des coûts élevés pour une plantation provisoire. Mais il semblerait que le triangle de verdure prolongeant la Grand-Rue au nord de la place de l'Église pourrait être, lui, arborisé à terme de façon définitive.

Si les arbres hôtes de la Grand-Rue ont gardé leur verdeur au cours de cet été, il n'en a pas été de même pour les deux cèdres du Liban qui s'élevaient à l'entrée du cimetière. Victimes de champignons, ils ont très rapidement brunis, desséchés et ont dû être abattus. Ils seront remplacés cet automne par trois Séquoias sempervirens. Hélas, ces cèdres ne sont pas les seuls à souffrir, celui de l'EMS de Beausobre semble atteint du même mal et il n'est pas certain qu'il y survive.

Si les deux cèdres laissent un grand vide à l'entrée du cimetière, la partie tout récemment réaménagée permet d'admirer de nombreuses essences: bouleau, chêne, érable, etc. ...



Ce Camping qui aurait dû être convivial

Dans notre précédent bulletin, nous espérions que les bateaux entreposés sur le terrain du camping morgien céderaient la place aux tentes et camping-cars.

Mais c'était sans compter les machines de chantier qui ont creusé et labouré le terrain dans toute sa largeur afin de poser des conduites d'eau, eau pompée dans le lac pour chauffer des bâtiments sur la Commune de Tolochenaz.

Le camping était censé ouvrir le 1^{er} juin, mais à cette date les travaux n'étaient pas terminés et les touristes qui ont pu trouver une place pour parquer leur caravane ont dû apprécier les nuisances d'un chantier en pleine activité. Et pour parfaire cet accueil, des bûcherons sont intervenus à 08:30 heures, un matin de fin juin, armés d'une tronçonneuse pour abattre un bouleau qui n'avait pourtant pas l'air malade.

Le restaurant n'a guère été mieux loti, isolé qu'il était de la vue du chantier par des palissades, mais non des nuisances sonores.



Il eut certainement été possible d'entreprendre ces travaux avant le mois d'avril pour qu'ils soient terminés à l'ouverture du camping et l'arrivée des vacanciers. Ou mieux, pourquoi ne pas avoir repoussé ces travaux après les vacances d'été?

Beaucoup de Suisses, empêchés de partir à l'étranger en raison de la pandémie, ont choisi de rester au pays et de profiter des offres des campings. Cette année, les locations de caravanes et de camping-cars ont explosé. Il est dommage que la ville de Morges n'en ait pas pleinement profité en offrant un camping convivial comme l'ont fait d'autres villes, un camping auquel beaucoup de Morgiens sont attachés, ainsi qu'ils l'ont montré dans les urnes lors du vote sur le PPA du Parc des sports.

Ga

Quizz



En quel endroit peut-on encore admirer ce vestige d'un passé pas très lointain ?



PRIX DU MERITE 2021

Tous les 2 ans, l'ASM attribue son Prix du Mérite à un bureau d'architecte qui a réalisé un projet récent à Morges. Il ne s'agit pas d'un réel concours architectural, mais plutôt d'un coup de cœur manifesté par les personnes qui veulent bien répondre au questionnaire ci-dessous. (Membres de l'ASM ou autres intéressés)

Les ouvrages sont photographiés tels qu'un piéton peut les voir. Les photographies sont là pour permettre d'identifier les ouvrages.

Vous pouvez retrouver ces mêmes photos en couleur sur notre site internet: www.asm-morges.ch.

Faites votre choix parmi les 19 objets suivants et renvoyez le coupon-réponse (dernière page de ce fascicule) ou répondez sur notre site internet.

Procédure pour l'attribution du prix :

- Chaque participant au vote dispose au maximum de 3 voix. Il peut donc voter pour une, deux ou trois des réalisations présentées dans ce bulletin.
- Chacune des trois voix a le même poids.
- Votre comité dépouillera les bulletins.
- Le **Prix du Mérite ASM 2021** sera attribué à la réalisation architecturale ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages. Le résultat sera publié sur le site de l'ASM et dans notre prochain bulletin.

1.

Quartier d'habitations et d'activités

Morges - Gare sud

Aeby Perneger & Associés SA, Carouge



2.

Immeuble locatif avec parking

Rue de Lausanne 7

Anne Dupraz, Lausanne



3.

Deux immeubles de 3 appts avec parking souterrain

Avenue Aloïs-Hugonnet 32

Brodard & Billiaert SA, Lonay



4.

Immeuble d'habitation de 6 appartements

Chemin du Petit-Dézaley 3

Georges Tâche, Renens



9

PRIX DU MERITE 2021

5.

Nouvelle capitainerie

Promenade du Petit-Bois 27

Marc-André Gremion, Commune de Morges



6.

Villa avec garage et piscine

Chemin du Point-du-Jour 2

BT Architech Sàrl, Rolle



7.

Immeuble Minergie de 4 logements

Chemin des Pétoleyres 1

Pascal de Benoit & Partenaires SA, Morges



8.

Immeuble locatif

Chemin de Beausobre 1

Knobel Renaud YKO Architecture SA, Renens



9.

Immeuble de 2 appartements

Avenue Ignace-Paderewski 10

AAEO-Atelier d'architecture, Prilly



10.

Transf. de 2 bâtiments existants, parking souterrain

Rue Docteur-Yersin 10

Tribu Architecture SA, Lausanne



PRIX DU MERITE 2021

11.

Agrandissement et assainissement

Chemin du Banc-Vert 28

Paul Kleiber, Genève



12.

Agrandissement, construction d'un WC

Place de la Navigation 1

Fehlmann Architectes SA, Morges



13.

Construction de 2 villas

Chemin du Chêne 2A

Atelier Zéro 2, Lausanne



14.

Transformation et rénovation intérieure

Rue Louis-de-Savoie 42

Immofame Sàrl, Vich



15.

Bâtiment de 23 logements sur 6 niveaux

Eglantine

Magizan SA, Lausanne



16.

Bâtiment de 36 logements sur 7 niveaux

Eglantine

Tribu architecture SA, Lausanne



PRIX DU MERITE 2021

17.

Bâtiment de 48 logements sur 7 niveaux

Eglantine

Tribu architecture SA, Lausanne



18.

Bâtiment de 26 logements sur 6 niveaux

Eglantine

Magizan SA, Lausanne



12

19.

Bâtiment de 20 logements sur 5 niveaux

Eglantine

Wilmotte & Associés SAS, Paris



Bulletin réponse

J'attribue mes trois voix aux réalisations suivantes :

- première voix : réalisation no

- deuxième voix : réalisation no

- troisième voix : réalisation no

A retourner jusqu'au 29 octobre 2021 à :

**ASM
Case 6
1110 Morges 2**

ou votez jusqu'à la même date sur notre site :

<https://www.asm-morges.ch>

Beausobre - Renaissance d'un site

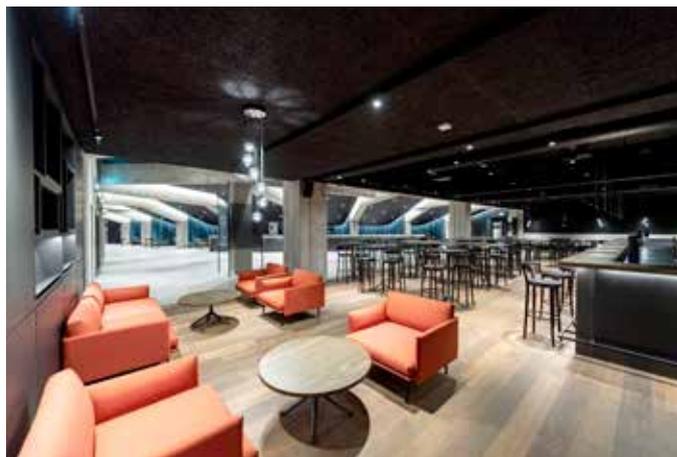
Conçu sur le modèle du Théâtre d'Épidaure dans le Péloponèse, et inauguré en 1986, le Théâtre de Beausobre fait rayonner la ville de Morges en Suisse romande et à l'étranger à travers ses spectacles dans les domaines variés du théâtre, de la chanson, de la musique, de l'humour et du jeune public.

Au fil du temps, Beausobre est devenu un petit Olympia romand qui a vu passer plus de 2000 spectacles, sans compter les nombreuses représentations privées ou organisées par les sociétés locales de la région, ou encore les deux manifestations phares de la ville de Morges, à savoir les festivals Morges-sous-Rire et Diabolo.

Il méritait de faire peau neuve en 2020, après plus de 30 ans de fonctionnement ayant subi au fil des ans quelques rafraîchissements ponctuels.

Après plusieurs années d'études et de projets, la rénovation de la salle et du hall a débuté en mars 2020. Malheureusement, suite aux bouleversements liés à la pandémie de la Covid-19, les travaux ont pris du retard et, contrairement à ce qui était prévu, le théâtre n'a pas pu ouvrir ses portes au public dans les délais. Qu'à cela ne tienne! Malgré cette situation singulière, l'horizon s'éclaircit et la saison 2021-2022 pourra débiter en septembre dans un « nouveau » Beausobre, remis au goût du jour.

Un nouveau hall mettant en valeur la structure initiale du bâtiment en béton agrémenté de lumières célestes ainsi qu'un nouveau bar cosy, accueilleront les spectateurs avant et après les spectacles, proposant une petite restauration et une ambiance feutrée et festive.



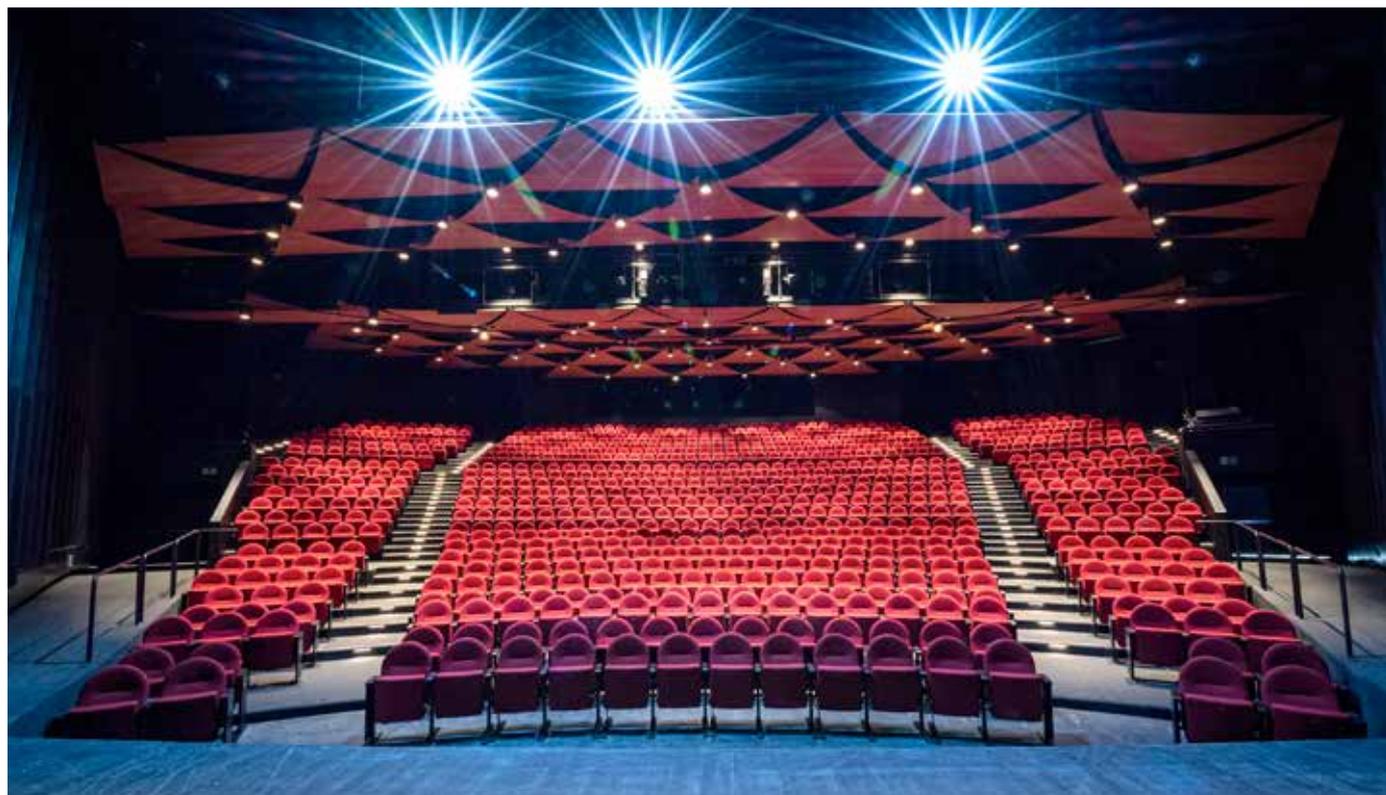
Tous les fauteuils du théâtre ont été changés et ont désormais adopté la couleur rouge profond, dans une salle entièrement repeinte en noir, ce qui donne au lieu une atmosphère intime et feutrée.

Enfin, l'installation d'un ascenseur permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder plus facilement au sous-sol ou à l'étage, pour plus de confort lors de leur déplacement. De plus, un système de ventilation rafraîchira agréablement le public.

Après ces derniers mois difficiles, l'équipe du théâtre se réjouit de pouvoir enfin accueillir ses fidèles spectateurs dans un nouvel écrin convivial et accueillant. Dès lors, tournons-nous ensemble vers un avenir optimiste et joyeux.

Roxane Aybek
Directrice du Théâtre de Beausobre
www.beausobre.ch

13



Mises à l'enquête

2020/25 Rue de Lausanne 70 Démolition et reconstruction de l'hôtel Fleur du Lac

En mars 2020, nous avons demandé que la toiture du nouvel hôtel soit végétalisée. Dans les « Conditions spéciales communales » qui font partie intégrante du permis de construire du 12.04.2021, la Commune spécifie que la toiture devra être végétalisée, mais une phrase: « Aucune superstructure autre que celles figurant sur le plan d'enquête ne pourra être installée sans l'autorisation de la Municipalité » nous laisse quelque peu songeurs, si l'on se réfère aux toitures des bâtiments du quartier de la Gare.



2021/16 Av. des Reneveyres 21 Création d'un garage semi-enterré, Abattage d'un arbre

La Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP/MS) a préavisé favorablement le projet auquel nous avons fait opposition. Seuls les garde-corps au-dessus du garage ont fait l'objet d'une remarque. La Commune, elle, requiert la plantation d'un arbre majeur d'une hauteur de 3 mètres pour compenser l'arbre qui doit être abattu.

2021/69 Grand-Rue 83 Transformation intérieure, création d'une terrasse et de 4 velux en toiture

Nous avons fait opposition à la réalisation d'une terrasse au 4^e étage de cet immeuble, travaux qui impliquent la démolition d'une toiture côté lac. Ce bâtiment, contigu à l'Hôtel-de-ville et noté 2 au recensement architectural, est situé dans la zone de protection du centre historique.

D'autre part, nous craignons que les vitrines du numéro 83 et du bâtiment adjacent numéro 85 soient opacifiées, les futurs occupants ne souhaitant certainement pas être exposés aux gens de passage. C'est une tendance aujourd'hui en ville de Morges d'installer des bureaux dans des locaux situés au rez-de-chaussée, locaux abandonnés par les commerces et les artisans.

Ga

L'architecture est le critérium le plus sûr de l'honnêteté, du jugement, du sérieux d'une nation. Un vieux mur est un témoin historique sans appel. L'historien peut, dans une certaine mesure, juger les peuples et les époques, par la solidité et la beauté des édifices qu'ils nous ont laissés, quoique les destinées historiques que traverse un pays créent à cet égard, de grandes inégalités.

... pour durer, il faut être vrai.

Ernest Renan
« Mission de Phénicie »

**Pour CHF 20.– par année,
devenez membre de l'ASM
et recevez les Bulletins !**

Pierre Oulevay et la ville de Morges

Tout récemment, la fontaine, située sur la place de l'Hôtel-de-Ville, a fait l'objet de travaux d'entretien. Cela nous a amenés à mieux connaître les conditions dans lesquelles cette fontaine, qui fait la joie des enfants et des pigeons, a été réalisée.

En 1993, l'architecte Gabriel de Freudenreich, responsable du réaménagement de la Grand-Rue, a fait appel au sculpteur Pierre Oulevay qui venait de réaliser à Dorigny, pour l'Université, une grande fontaine de bronze et de granit.

A la place de l'Hôtel-de-Ville, nombreuses étaient les contraintes que l'artiste a dû prendre en compte. Il fallait permettre le passage des véhicules de service, permettre aux marchands d'occuper la place les jours de marché, tenir compte de la différence de niveau importante entre la Grand-Rue et la rue Louis-de-Savoie. Le peu de profondeur disponible interdisait aussi tout élément végétal par exemple. Pierre Oulevay a conçu une fontaine jaillissant du sol en utilisant le même matériau que les pavés de la place, un porphyre, pierre de la région de Trente (Italie). L'eau circule en circuit fermé.

Les canicules paraissant devenir la norme, bassins et fontaines deviennent des éléments vitaux de la ville. Lors des récents travaux au Square central, nous aurions souhaité qu'une fontaine y soit installée, vœu pieux malheureusement. Espérons que la future place de la Gare sera plus gâtée, offrant aussi aux artistes un espace plus convivial et valorisant qu'un giratoire.

Avant la réalisation de cette fontaine, Pierre Oulevay avait déjà œuvré en ville de Morges. Il y a quelques années, nous avons

évoqué un de ses travaux réalisé dans la tour de l'avenue du Moulin. Fin des années 60, l'architecte morgien Jean Serex avait mandaté deux sculpteurs : Jean Lasserre qui a revêtu de mosaïques les deux façades pignon du bâtiment et Pierre Oulevay qui a enrichi les deux halls d'entrée de panneaux en fonte d'aluminium, panneaux réalisés par l'ancienne fonderie Neeser. Malgré des travaux de transformation entrepris en 1994 et en 2013, les œuvres des deux artistes ont pu être sauvées. Heureusement, car il n'est pas courant aujourd'hui que des maîtres d'ouvrage mandatent des artistes pour des constructions privées. La Tour du Moulin doit être un des rares exemples visibles en ville de Morges.

En 1970, l'UBS a ouvert son agence morgienne à la Grand-Rue 77, dans les murs de l'ancien Café du Commerce. Jean Serex, l'architecte responsable des travaux, s'est efforcé, là encore, d'intégrer l'art dans le bâtiment. Pierre Oulevay a créé, pour le hall de réception, des bas-reliefs en fonte d'aluminium. Mais à la fin des années 90, l'UBS, à l'étroit

dans ses locaux de la Grand-Rue, déménage et les panneaux de Pierre Oulevay disparaissent dans le même temps.

Pour le hall de la BCV, en face de l'Hôtel-de-Ville, Jean Serex, toujours lui, avait confié à Pierre Oulevay la réalisation d'un relief en bronze coulé à la fonderie Simond de Préverenges. Cette œuvre a malheureusement aussi disparu.

Ga
Né à Yverdon en 1944, Pierre Oulevay travaille à Morges et Attalens. Peintre, sculpteur, dessinateur, formé à l'Ecole des Arts et Métiers de Vevey, il a participé à de nombreuses expositions personnelles et de groupe en Suisse et en France : Fondation Gianadda, Musée des Beaux-Arts de Lausanne, Musée Jenisch à Vevey, Carrousel du Louvre à Paris, Bex & Arts, ...

Parmi ses principales réalisations monumentales, citons Philip Morris Europe, CHUV, Collège de Mon-Repos, Centre de recherche Nestlé à Lausanne, Groupe scolaire de Cossonay, Groupe scolaire du Pontet à Ecublens, Centre de protection civile à Gollion.



Sortie ASM 2021, à Bienne



Pour sa sortie annuelle, le Comité de l'ASM vous propose une visite à BIENNE, le samedi 16 octobre

- 08 h. 30 Rendez-vous devant la gare de Morges.
- 08 h. 42 Départ de Morges, en train IC 5, arrivée à Bienne 09:43 heures.
- 10 h. 00 Café croissants au buffet – point de contact pour les personnes qui nous rejoignent sur place.
- 10 h. 30 Accueil par notre guide:
Visite de la vieille ville (1 h. 30).
- 12 h. 00 Repas de midi au Restaurant « **Pfauen** », Menu en préparation
- 14 h. 30 **Visite de la Cité du Temps**, à l'architecture audacieuse et abritant les musées « Planet Swatch » et « Omega Museum ».
- 18 h. 16 Départ de Bienne par IC 5 – Arrivée à Morges 19:20 heures.



16

Bulletin d'inscription à retourner **jusqu'au 6 octobre 2021**, à: ASM, Association pour la sauvegarde de Morges, Case postale 6, 1110 Morges 2 ou mieux par courriel à: info@asm-morges.ch

Nom/Prénom:

Localité:

Prendra le train à Morges: **oui – non**

Si non:

Nous rejoint directement à Bienne: Ou dans le train depuis:

Prix, repas et visites, sur une base de 10 personnes: **CHF 65.-** (ristourne en cas de plus grande participation).

Les frais de transports, train, bus, sont à la charge des participants (Cartes journalières, abonnements, Swiss-pass, etc.) **ATTENTION:** celles et ceux qui prennent un billet au guichet, demandez un billet « City », bus biennois compris. Les différentes applications fonctionnent également (Fairtiq, BLS; CFF, etc.)

Ce potreau téléphonique
se dresse sur le chemin Loulou-Schmidt

Quiz - Réponse

De tous les actes, le plus complet est celui de construire.

Paul Valéry « Eupalinos »

Procès-verbal et détermination de l'Assemblée Générale 2020-2021

Notre 36^e Assemblée générale ordinaire s'est déroulée par voie électronique et par courrier, dès le jeudi 22 avril 2021, à 19:00 heures. Le scrutin a été déclaré clos vendredi 30 avril à minuit. Les votes reçus par courrier postal et datés au plus tard du 30 avril ont tous été validés. Ce ne sont pas moins de cinquante-quatre bulletins qui ont été enregistrés. Un avis a été déclaré nul. Ce sont donc 53 suffrages valables exprimés. Les déterminations de l'Assemblée générale sont les suivantes :

1. Le Procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 27 juin 2019 ;
✓ Approuvé à l'unanimité moins une abstention.
2. Les rapports du Président pour les années 2019 et 2020 ;
✓ Approuvés à l'unanimité moins trois abstentions.
3. Les rapports de la Trésorière et des vérificateurs des comptes pour les années 2019 et 2020 ;
✓ Approuvés à l'unanimité moins quatre abstentions.
✓ Décharge est donc donnée à qui de droit.
4. Le maintien de la cotisation annuelle au montant de CHF 20.00 ;
✓ Approuvé à l'unanimité moins une abstention.

5. Messieurs Joseph Weissen et Philippe Schmidt sont élus respectivement Président et premier membre de la commission de vérification des comptes.
6. Monsieur Steven Kubler est élu suppléant de ladite commission de vérification des comptes.
7. Le Comité est réélu dans son intégralité pour un nouveau mandat de trois ans. A savoir :
✓ Mmes Fida Kawkabani, Valérie Merino de Tiedra, MM. Michel Bezençon, Aristide Garnier, Gérard Landolt, Jean-Pierre Morisetti et Roland Russi.
8. M. Jean-Pierre Morisetti est réélu comme Président pour le prochain exercice.

Ces résultats ont été constatés lors du dépouillement des suffrages par le Comité dans sa séance du 10 mai 2021. Nous en prenons acte en remerciant l'Assemblée générale de la confiance qui nous est renouvelée.

Association pour la Sauvegarde de Morges ;

Fida Kawkabani
Secrétaire AG

Jean-Pierre Morisetti
Président

Concours

Deux concours ont eu comme cadre la ville de Morges en ce début d'année :

- **Une œuvre d'art pour le nouveau giratoire de Warnery**
- **Une nouvelle salle de sport double à Marcelin**

C'est par la presse, le Journal de Morges du 24 mars pour le giratoire et 24Heures du 10 mai dernier pour la salle de sport, que le public a pu connaître le nom des lauréats.

Sur le site web Architecture et ingénierie cantonale – VD.CH, il est toujours possible de visualiser le programme de la salle de sport de Marcelin et le rapport du jury qui dévoile les projets des 27 concurrents ayant participé au concours. Il est dommage que le site communal morgien n'en fasse aucune mention, car, même s'ils sont propriétés de l'État de Vaud, les terrains de Marcelin sont toujours situés sur la Commune de Morges. Le journal de la Commune « Reflets », paru

début juin, n'évoque pas non plus ces deux concours.

Pour le giratoire, nous regrettons que tous les projets des candidats qui ont participé au concours n'aient pas pu faire l'objet d'une présentation publique comme il est d'usage. La pandémie en est peut-être responsable, mais il semble qu'il eut été possible de présenter les projets des 33 artistes



invités dans l'Espace 81, espace où plusieurs expositions ont déjà été organisées cette année.

Ga



Sur le giratoire de Warnery se dresse aujourd'hui « Tour en Equilibre » de l'artiste Marielle Blanc, œuvre retenue par le jury parmi les 33 projets présentés.

Nouvelles de Morges Région Tourisme

Premier bilan pour notre tourisme de cette année

Alors que les vacances scolaires suisses ont touché à leur fin, il est temps de faire un premier bilan du côté de Morges Région Tourisme. Les six premiers mois ont été satisfaisants et en particulier la Fête de la Tulipe qui a attiré beaucoup d'excursionnistes. Pour la première fois, Morges Fleur du Léman a installé des compteurs dans le Parc de l'Indépendance. Force est de constater que 225'000 personnes étaient au rendez-vous.

À fin juin 2021 les nuitées hôtelières étaient en hausse de 25.3% par rapport à 2020. Mais l'absence de la clientèle internationale et d'affaires s'est fait bien ressentir avec un retard de nuitées hôtelières de 34,8% par rapport à 2019. Les hôtes suisses représentent une part élevée avec 77.9% (la moyenne entre 2016 à 2019 est de 49%) (*).

Le retour de nos acteurs pour les mois de juillet et août est plutôt positif malgré une météo exécrable qui a abouti à des annulations, et par définition, un recul de réservations spontanées ou d'excursions journalières. Nous avons senti que les destinations à l'étranger sont à nouveau plus facilement accessibles cette année qu'en été 2020.



Globalement, l'optimisme est plutôt de rigueur et avec l'arrivée de la quatrième vague aux quatre coins du monde, beaucoup de Suisses choisissent peut-être de découvrir et redécouvrir notre région également cet automne.

(* Source: Office fédéral de la statistique et HESTA, statistique de l'hébergement touristique, données juillet/août pas encore disponibles. Chiffres clés disponibles sur le [réseau observatoire de Vaud Promotion](#).

Le slow tourisme gagne en popularité!

Le Slow Tourisme consiste à voyager à un rythme plus lent et loin des grands centres touristiques. Les

«slow voyageurs» se ménagent, à pied ou à vélo, recherchent le contact avec la population locale et attachent de l'importance à un comportement respectueux de l'environnement. Ils apprécient la bonne cuisine et les produits régionaux, aiment déguster les vins locaux et s'intéressent au patrimoine culturel de la région.

Depuis la pandémie les gens sont particulièrement attentionnés à leur choix de loisirs et de découvertes pendant leurs vacances. Le slow tourisme a encore gagné en popularité et occupe aujourd'hui une place de choix dans les tendances touristiques.

Si le slow tourisme existe bien depuis une vingtaine d'année, la Région de Morges est officiellement positionnée comme première destination «slow» de Suisse depuis novembre 2020.

Morges Région Tourisme a accéléré depuis le développement de produits et la mise en avant de l'offre afin de faire découvrir notre région de manière durable et authentique, et ceci en étroite collaboration et avec le soutien de l'ARCAM ainsi que de nos membres et partenaires.

Jacqueline Ritzmann, Directrice



Sentier de la Morges

Le Sentier de la Morges en trois mots :

Maintenant, c'est parti.

Après maintes tentatives et sursauts quant à la rénovation du Sentier, et grâce au dynamisme de l'ARCAM, il a été possible de réunir tous les partenaires impactés par cet ouvrage. Les Communes concernées par l'actuel tracé se sont rencontrées à plusieurs reprises avec l'ARCAM, VAUD RANDO et l'ASM afin de préparer un « plan de sauvetage » de ce parcours tant prisé par les habitants des communes limitrophes et traversées, de même que par les nombreux touristes et écoliers qui l'utilisent à titre purement privé et/ou le parcourent de façon ludique et récréative, voire instructive, pour nos écoliers et étudiants.

Sous l'égide de notre architecte et membre, Philippe Schmidt, un appel d'offre a été établi pour chiffrer de façon précise le coût de ces rénovations. Elles sont axées sur la sécurité active et passive du cheminement, ainsi que sur l'amélioration de certains passages encore un peu désordonnés, surtout par temps humide.

Dans un deuxième chantier, il est étudié la prolongation de ce parcours par un cheminement longeant toujours la Morges, pour arriver jusqu'à Vaux-sur-Morges. Et, cerise sur le gâteau, nous allons revisiter les côtés didactiques d'origine, tout en conservant le travail des créateurs, actuel et de grande qualité. Les panneaux d'époque ont bien vécu, disparus pour certains par des actes de vandalisme, pour d'autres par les outrages du vieillissement. Ces points culturels seront maintenus, d'autres verront le jour et l'impact recherché sera plus actuel pour captiver autant les promeneurs adultes que leur progéniture. Rappelons-nous que pour les jeunes parents d'aujourd'hui qui cheminent le long de la Morges, il est probable qu'ils y ont fait leurs premiers pas avec leur famille il y a



quelques années. Il nous faut donc aussi captiver la tranche d'âge des huit-douze ans. A cet effet, nous sommes en relation avec un bureau spécialisé qu'est l'Arboristerie, qui a à son actif plusieurs réalisations similaires de grande qualité.

En parallèle au montage de ce chantier, un autre d'envergure se matérialise: la recherche à la fois de fonds et de prestations.

Force est de se rendre compte qu'à l'époque, nous avons placé le Sentier sous la sauvegarde et la protection du public et de ses utilisateurs, mais cela n'en assure pas l'entretien, donc pas la pérennité. Si minime soit-il, celui-ci se doit d'être coordonné. En effet, il faut assurer annuellement de petites réparations, la remise en état des marches dégradées, la réhabilitation d'endroits ayant souffert des vicissitudes de la vie du terrain, des intempéries et j'en passe. Tous ces travaux ne sont pas suffisamment efficaces s'ils ne sont pas effectués par un seul prestataire ayant une vue d'ensemble. Nous sommes près du but de la matérialisation de ce point.

Concernant la refonte du côté culturel et didactique tel qu'évoqué pré-

19
cédemment, et dans la mesure où nous désirons en faire un objet de choix, reconnu par le Canton, les services de l'enseignement et les partenaires touristiques en tant que but de visite, nous devons y investir un certain montant. Ceci par le renouvellement du concept didactique, de la vision du projet et de la méthode appropriée pour cerner la phase de développement. Ensuite la création des nouveaux supports, traduction, support audio éventuel ou QR-codes pour le développement des thèmes, etc. A cet effet, nous préparons un dossier d'appel de fonds destiné à être transmis aux potentiels investisseurs. Les montants récoltés s'ajouteront aux dons déjà enregistrés à l'ASM avec la mention « Sentier de la Morges » et à tous ceux qui viendront renforcer notre apport associatif. Nous remercions tous les bienfaiteurs qui se sont déjà manifestés.

Et pour conclure, une image du calendrier intentionnel. Il ne sera pas possible de faire cela cet été ni cet automne, il faut laisser le temps au temps. Par contre, il est planifié de restaurer le sentier dès la fin de l'année pour qu'il soit à nouveau praticable au prochain printemps, la partie didactique, elle, devant être réalisée avant l'été de cette même année 2022.

Jean-Pierre Morisetti

Liste et lieux des plaquettes • 2

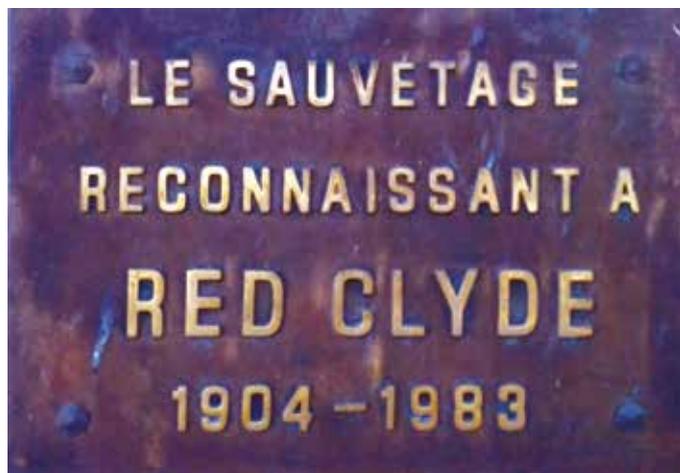
Depuis 1885 La Société de Sauvetage de Morges veille au grain!

C'est à l'initiative de M. J. Megemond, du colonel W. Hubert et inspirés de la Société centrale de sauvetage des naufragés, à Paris, qu'est créée le 6 septembre 1885 à Thonon cette Société de Sauvetage. L'année suivante, elle est affiliée à la Société Internationale de Sauvetage du Lac Léman (SISL) On relève d'autres noms, ceux aussi qui ont contribué grandement à sa naissance: Albert Dunant, Fédor de Crouzas, **Juste Lagier**¹⁾, L. Schwitzguébel et A. Teyssiere.

Son secteur d'intervention s'étend de Tolochenaz (au droit du Boiron) jusqu'à Préverenges (au droit de la Venoge) et ceci jusqu'à mi-lac. Elle fait partie des 34 sociétés locales du Léman Elle peut aussi renforcer les sections de sauvetage voisines.

Cette société ne comporte que des bénévoles, environ 85 hommes et femmes, prêts à sauver aussi bien l'ignare navigateur improvisé que les malheureux surpris par la tempête. La première embarcation peut appareiller en un quart d'heure.

Sur le site internet on lit encore: *La qualité de nos interventions tient grâce à la bonne formation et à la disponibilité de nos sauveteurs bénévoles ainsi qu'au*



Plaque à l'angle du garage du Sauvetage :

Clyde, c'est Le légendaire millionnaire américain parlant un français mêlé d'un fort accent yankee, mais buvant sec le blanc du pays et plaisantant d'autant. C'est également un généreux mécène, dévoué au sauvetage, au club nautique et très hospitalier! Marshall Clyde était haut et large de cinq pieds avec une tignasse rousse coupée en brosse qui lui valut le surnom Red. Sa résidence d'été était le « Jackie II », un yacht qui faisait l'admiration des badauds ; l'unité la plus grosse du port de Morges et ... du Léman. Construit au chantier naval de Corsier-Port en 1939 sur les plans de l'architecte Knud Reimers, il mesurait 19.70 mètres de long.

matériel performant dont nous disposons. Si nous pouvons compter sur d'excellents « outils de travail », ce sont les dons des navigateurs et les fêtes que nous organisons qui nous permettent de couvrir le 80 % de notre budget!

L'ancienne flottille était formée de canots à rames: un « patron » et au moins 6 hommes; puis l'architecte naval Henri Copponex²⁾ dessine le « Juste Lagier » canot mixte – rameurs + moteur, pouvant atteindre au moteur 32 km/h, ensuite le « Ville de Morges » uniquement à moteurs avec une vitesse de 40 km/h, est lancé le 22 août 1952. Aujourd'hui le « Ville de Morges II » (1989) atteint 60 km/h. « La Guérite » (2011), bateau plus petit et maniable, passe à 65 km/h et le doyen soigneusement restauré, le « Juste Lagier » (1918), file à la cadence de ses dix tolets³⁾.

Philippe Schmidt



Cette plaque trône dans le salon de la société.

Le fameux pilote Robert Ramuz, simple ouvrier d'usine, mais brillant navigateur quitte Morges pour un emploi de pilote professionnel sur les bateaux Jaman de Montreux-Clarens.

Devenue veuve, son épouse, Magdalena, touche un héritage et alloue une importante somme au Sauvetage en mémoire de son mari.

1) Qui donnera son nom à la grande barque de 1918

2) Architecte naval (1907-1970) surnommé le Prince du lac et champion olympique, Henri Copponex a marqué l'histoire de la voile lémanique. Héritier d'une longue tradition, il reste une référence en matière de bons et beaux bateaux.

3) Le tolet est une cheville qui sert de point d'appui à l'aviron. Il est fixé sur le plat-bord de la barque.



Profil du Juste-Lagier (don de Philippe Schmidt)